

Appel à candidatures - Contrats doctoraux

Ecole doctorale d'Archéologie

Session 2023

Présentation

L'École doctorale d'Archéologie de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre 6 contrats doctoraux (durée de 3 ans) pour la rentrée universitaire de 2023-2024.

La procédure d'attribution des contrats doctoraux s'inscrit dans le cadre général fixé par l'Arrêté du 25 mai 2016¹ relatif au doctorat. Elle s'applique à tous(tes) les candidat(e)s remplissant les conditions d'éligibilité en matière de titres universitaires à la date du dépôt de candidature. Les candidat(e)s établissent un dossier de candidature qui doit être remis à l'école doctorale selon le calendrier déterminé annuellement.

Calendrier - Session 2023

- Date limite de dépôt des candidatures : **lundi 26 juin 2023 à 12h**

Envoi du dossier : **un seul envoi et en un seul fichier pdf (via un service de transfert de fichier, type Filex) par mail à : seced112@univ-paris1.fr**

- Auditions publiques des candidats : **le jeudi 6 juillet 2023 (selon le nombre de candidats, les auditions peuvent aussi avoir lieu le vendredi 7 juillet 2023)**

Composition du dossier de candidature

Le dossier doit comporter dans l'ordre mentionné ci-dessous les éléments suivants :

1. Le curriculum vitae du (de la) candidat(e) (deux pages maximum),
2. Une lettre motivant la demande de candidature au contrat doctoral signée par le(a) candidat(e),
3. Un projet de recherche de 17000 signes maximum (espaces compris, 5 pages maximum), en français ; deux illustrations sont admises en plus.
4. Un résumé du mémoire de master 2 (4 pages maximum),
5. La déclaration d'engagement du (de la) directeur(trice) de recherche accrédité(e) à l'ED112 (document disponible ci-dessous).
6. Le relevé de notes de Master 2 et/ou l'attestation de réussite au Master 2 (si le candidat n'est pas en mesure de fournir ces documents pour la date du dépôt des candidatures, il est possible de les envoyer par mail ou de les apporter le jour de l'audition – date limite pour validation de la candidature)
7. Le formulaire de candidature dûment rempli et signé par le(a) candidat(e) (document disponible ci-dessous)

Tout dossier incomplet ou hors délai est non recevable.

¹ Décret n° 2016-1173 du 29 août 2016 modifiant le décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche (154 Ko)

Modalités de l'examen des candidatures

1. Dépôt de dossiers de candidature (envoi d'un seul fichier pdf (via un service de transfert de fichier, type Filex) auprès de seced112@univ-paris1.fr) pour le lundi 26 juin 2023, 12h au plus tard. Un accusé sera envoyé par l'ED à la réception du dossier en mentionnant si le dossier est recevable ou pas.
2. Tirage au sort de l'ordre de passage des candidat(e)s le 27 juin 2023
3. Envoi des convocations le 28 juin 2023, mentionnant l'horaire de passage
4. Auditions des candidat(e)s le 6 ou 7 juillet 2023 devant les membres du jury²

Lors des auditions, chaque candidat(e) présente son projet de recherche en 10 minutes. La présentation est suivie d'une discussion de 10 minutes.

Les critères d'appréciation du projet de recherche par les membres du jury portent sur 6 points d'importance équivalente :

- La présentation écrite,
- La présentation orale,
- L'originalité du projet et sa faisabilité dans le délai de référence de 3 ans,
- Les perspectives scientifiques et méthodologiques,
- Place du doctorat dans le projet professionnel du candidat,
- Les réponses aux questions.

Le Conseil de l'ED réuni vote une liste principale et une liste complémentaire des candidat(e)s retenu(e)s pour un contrat doctoral. Les représentants des doctorants sont présents lors du vote mais ne participent pas à celui-ci.

La proposition d'attribution d'un contrat doctoral vaut autorisation d'inscription en doctorat mais à charge du (de la) doctorant(e) de faire les démarches administratives nécessaires d'admission en doctorat. L'attribution d'un contrat doctoral et son entrée en vigueur sont subordonné(e)s à l'inscription effective en doctorat dans l'établissement.

² Jury = comité restreint : ce sont les membres du conseil de l'ED 112 sans les représentants des doctorants

ÉCOLE DOCTORALE D'ARCHÉOLOGIE – ED112

DECLARATION d'ENGAGEMENT DU (DE LA) FUTUR(E) DIRECTEUR (TRICE) de RECHERCHE

Je, soussigné(e), (Nom Prénom), m'engage à être directeur(trice) de recherche de (Nom Prénom du candidat) s'il (elle) est lauréat(e) d'un contrat doctoral à l'ED112.

Fait à :

Le :

Signature :

ÉCOLE DOCTORALE D'ARCHÉOLOGIE – ED112
FORMULAIRE DE CANDIDATURE - CONTRAT DOCTORAL
CAMPAGNE 2023

A remplir en ligne, imprimer pour la signature et joindre au dossier de candidature au format pdf.

NOM :

NOM d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse du domicile :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Email :

Sujet de thèse envisagé :

Directeur (trice) de thèse sollicité(e) et éventuellement co-directeur (trice) :

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Laboratoire de rattachement :

Nom de l'UMR :

Directeur de l'UMR (nom, prénom) :

Date :

Signature du candidat :